

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 28 janvier 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 janvier 1872](#)

Lieu de rédaction Versailles (Yvelines)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Description

Résumé Sur le procès en séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin communique à Larue les noms de personnes susceptibles de remplir la fonction d'expert dans son affaire de licitation : Meurant, architecte à Douai et président de la Société des architectes du Nord, de Molins, directeur de forges, et de Boisset, ingénieur directeur des mines de l'Escarpelle à Douai, et Grosrenaud, ingénieur à Saint-Étienne, qu'il doit écarter en raison de la distance qui le sépare du tribunal. Godin pense que Meurant remplacerait utilement l'expert décédé. Il demande à Larue s'il est possible qu'il rencontre le président Delattre à Vervins le samedi suivant.

Support La première page de la lettre est copiée deux fois : sur le folio 220v et sur le folio 221v (copie de mauvaise qualité).

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boisset-Glassac, de \[monsieur\]](#)
- [Compagnie des mines de l'Escarpelle](#)
- [Delattre \[monsieur\]](#)
- [Grosrenaud \[monsieur\]](#)
- [Meurant, Gustave \(1819-1886\)](#)

- [Molins, de \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Douai \(Nord\)](#)
- [Saint-Étienne \(Loire\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)

Collation3 p. (220v, 221v, 222v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
